

## LINKY

### La Cour des comptes a récemment publié un rapport détaillant les effets financiers de la mise en place des compteurs Linky dans les foyers français.

L'objectif initial du déploiement des compteurs Linky était d'améliorer l'efficacité du réseau électrique français tout en permettant une meilleure gestion de la consommation d'électricité par les ménages. Le rapport souligne que, bien que le projet ait permis à Enedis, le gestionnaire du réseau, de réaliser des bénéfices notables, **ces gains ne se sont pas traduits par une réduction des factures d'électricité pour les consommateurs.**

Enedis a en effet connu une augmentation de ses marges grâce à l'automatisation et à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle rendue possible par les compteurs intelligents. Cependant, les économies réalisées par l'entreprise n'ont pas été répercutées sur les consommateurs.

La Cour des comptes met en lumière que la structure tarifaire et les investissements requis pour **le déploiement initial des compteurs ont absorbé une grande partie des bénéfices, limitant ainsi l'impact positif potentiel sur les factures des ménages.**

### **Comment Enedis a tiré parti du déploiement de Linky selon la Cour des Comptes**

Enedis a considérablement réduit ses coûts opérationnels grâce aux fonctionnalités des compteurs Linky. Ces appareils permettent :

- Relevé à distance des consommations : cela évite les déplacements des techniciens, générant une économie estimée à 120 millions d'euros par an.
- Réduction des interventions physiques : les diagnostics et ajustements techniques peuvent être réalisés à distance, limitant les coûts logistiques.
- Optimisation des investissements : grâce à une meilleure gestion des données, Enedis peut anticiper et mieux planifier ses travaux sur le réseau électrique.

L'installation des compteurs Linky a permis à Enedis de faire des économies substantielles, principalement dans deux domaines : la relève des compteurs et les interventions techniques. Traditionnellement, la lecture des compteurs nécessitait des visites physiques régulières par des techniciens, un processus coûteux et chronophage. **Avec les compteurs**

**Linky, la relève est désormais automatisée, éliminant ainsi le besoin de ces visites et réduisant significativement les coûts associés.**

En outre, les compteurs Linky permettent une gestion à distance des opérations techniques, telles que la mise en service ou la coupure de l'électricité. Cette gestion à distance a permis de réduire les interventions sur le terrain, diminuant ainsi les coûts logistiques et opérationnels d'Enedis.

De plus, la capacité des compteurs à détecter les anomalies et à fournir des données précises a amélioré la qualité de service tout en réduisant les besoins d'interventions correctives. Ce qui donne également une assise à Enedis pour se lancer efficacement dans la chasse aux fraudeurs.

La Cour des comptes salue ces avancées qui modernisent la gestion des infrastructures électriques en France. **Cependant, elle pointe un manque de redistribution des bénéfices.**

**Le consommateur : grand oublié de cette vaste opération ?**

Malgré ces économies, la Cour des comptes note que les consommateurs n'ont pas observé de diminution de leurs factures d'électricité. Plusieurs raisons expliquent cette situation. Premièrement, les économies générées par Enedis ont été largement réinvesties dans le réseau électrique pour améliorer sa résilience et sa capacité à intégrer des énergies renouvelables. Ce réinvestissement est nécessaire pour soutenir la transition énergétique, un objectif stratégique au niveau national.

Deuxièmement, **le modèle de tarification de l'électricité en France ne permet pas une répercussion directe des économies réalisées par le gestionnaire de réseau sur les factures des consommateurs.** Les tarifs sont régulés et fixés par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui prend en compte divers facteurs, y compris les coûts de maintenance et d'amélioration du réseau, pour déterminer les prix.

Enfin, Enedis et la Cour des comptes soulignent que le déploiement des compteurs Linky représente un investissement à long terme. Les bénéfices pour les consommateurs, notamment en termes de gestion optimisée de leur consommation et de participation à la transition énergétique, devraient se matérialiser progressivement.

Néanmoins, cette approche de long terme peut sembler déconnectée des attentes immédiates des consommateurs, qui espéraient une réduction rapide de leurs charges énergétiques.